

Titre : « Le CV anonyme »¹**Domaine : Vie étudiante et d'entreprise****Niveau du CECR : B1****Durée : 1h 30****Public : adulte****Objectifs :**

Langagiers : lexique de l'appréciation positive et négative

Fonctionnels : exprimer son accord et son désaccord ; argumenter-expliquer

Compétences :

Compréhension écrite

Support / matériel : extraits de textes tirés de l'Internet sur support papier**Description :**

Les activités proposées dans cette fiche sont consacrées au réemploi des savoirs acquis lors de la séquence 10 de la méthode Studio 60 Niveau 2² et à porter à la connaissance des étudiants argentins d'un fait de société français.

L'objectif visé dans notre proposition concerne la compréhension écrite centrée sur les actes de parole « exprimer son accord / désaccord » et « argumenter-expliquer », dans un contexte vraisemblable, en utilisant comme ressource des extraits de textes tirés de l'Internet.

Déroulement des activités**Avant lecture – (5 minutes)**

Une première observation du document aura pour but de faire découvrir aux étudiants la source et les types textuels (2 textes informatifs et 1 texte d'opinion sous format « Forum » ; sites Internet).

Lecture balayage (15 minutes)

L'observation-lecture des mots en caractères gras des textes informatifs permettra aux étudiants d'en dégager le thème.

Le CV anonyme est un moyen de communiquer un engagement clair et visible / l'égalité des chances du 31 mars 2006 / LOI n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances

Ce sera aussi l'occasion de leur faire faire des hypothèses sur ce que c'est un « CV anonyme » : pourquoi est-il anonyme ? ; comment se fait-il pour qu'il soit anonyme ?, etc. Cette phase de sensibilisation s'avère très motivant pour les étudiants étant donné que le fait de société présenté n'existe pas en Argentine. (On a constaté tantôt l'idéalisation, tantôt l'impossibilité de son existence.)

¹ Pour plus de renseignements <http://www.journaldunet.com/0503/050304axa.shtml>

² page 83 « Pour, contre ou sans opinion ? » (compréhension orale) ; page 84 « Une opinion sur tout » (compréhension orale et production orale)

Lecture détaillée (40 minutes)Textes informatifs

Grâce à la lecture des deux extraits de textes informatifs, les étudiants vérifieront/modifieront leurs hypothèses (accès au premier embauche, éviter éventuelles discriminations, négociation entre les partenaires, 50 employés et plus, décret... immédiat).

Forum

Par la suite, on proposera aux étudiants de lire les différentes participations au forum « Le CV anonyme risque-t-il de le rester ? ». On leur posera oralement des questions globales sur la quantité des participants, leur prénom, leur ville d'origine, leur fonction (employeur / employé), etc.

Les activités « 2-a », « 2-b » et « 2-c » proposées sur la fiche portent sur la compréhension du vocabulaire et des expressions des textes. Pour l'activité « a », les étudiants choisiront la paraphrase convenable ; pour l'activité « b », ils découvriront dans le texte la paraphrase proposée dans la fiche et enfin, pour l'activité « c », ils auront à reconnaître des mots de la langue familière très utilisés dans les forums assurés par des non-spécialistes.

Puis, on demandera aux étudiants une relecture du forum afin de répondre à la consigne de l'activité « d », c'est-à-dire reconnaître la prise de position de chacun des internautes. Puis, lors de la correction en grand groupe, on leur fera justifier leur choix avec les mots des textes. Lors de la correction orale, on pourra –selon le niveau des étudiants– travailler sur les degrés de l'accord ou du désaccord, pas très évident car il s'agit de textes non préparés pour l'enseignement.

Compréhension de l'ensemble de textes (30 minutes)

Finalement, on proposera aux étudiants de discuter sur le sujet du forum « Le CV anonyme risque-t-il de le rester ? » pour en saisir le sens. Puisque à ce stade, ils ont déjà travaillé sur tous les textes, le professeur les guidera pour qu'ils puissent expliquer « risque-t-il de le rester ? ». À partir du texte de la loi, on comprend que le CV anonyme n'est pas encore appliqué et que l'on attend « la négociation entre les partenaires ».

Mais le décret d'application du texte ne sera pas publié dans l'immédiat. Le gouvernement préfère attendre l'issue de la négociation entre les partenaires sociaux (patronat et syndicats).

En plus, en analysant les différentes participations, on constatera que la plupart sont contre le CV anonyme (employeurs et employés). On peut donc faire l'hypothèse que difficilement le CV anonyme sera mis en application.³

L'activité « e » n'a pour objectif que de mettre à l'écrit avec leurs propres mots la discussion menée au préalable. Ce travail a pour but de vérifier la compréhension du fait de société plutôt qu'un travail de production. On fera lire quelques textes aux étudiants.

³ La négociation entre les partenaires étant prévue pour décembre 2007 (après le cours).

1- Lire pour s'informer.

<http://www.cvanonyme.fr/>

Le CV anonyme est un moyen de communiquer un engagement clair et visible : l'égalité des chances dans l'accès au premier entretien d'embauche. Il a donc pour vocation d'éviter d'éventuelles discriminations liées à l'origine, l'âge, le sexe voire l'adresse du candidat.

Le CV anonyme a été inscrit dans la loi sur **l'égalité des chances du 31 mars 2006** et voté par le parlement. Mais le décret d'application du texte ne sera pas publié dans l'immédiat. Le gouvernement préfère attendre l'issue de la négociation entre les partenaires sociaux (patronat et syndicats).

<http://www.admi.net/jo/20060402/SOCX0500298L.html>

LOI n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances

Art. L. 121-6-1. - Dans les entreprises de cinquante salariés et plus, les informations mentionnées à l'article L. 121-6 et communiquées par écrit par le candidat à l'emploi doivent être examinées dans des conditions préservant son anonymat. Les modalités d'application du présent article sont déterminées par décret en Conseil d'Etat. »

2- Lire pour comprendre.

Forum : Le CV anonyme risque-t-il de le rester ?

<p>n le 18/10/2006 à 18h42</p> <p>Je ne vois pas où est le problème de la discrimination... Moi j'aime bien les jolies brunes... je ne vois pas pourquoi je devrais embaucher des blondes ??? J'évite aussi les Parisiens dans les embauches ainsi que les gens qui viennent du Sud de la France.... On a le droit de choisir qui on veut... Le jour où l'état réglera le salaire de mes employés, il aura son mot à dire. Pour l'instant c'est mon chéquier qui verse les sous... Je reste donc maître à bord... même si cela déplaît aux associations.</p> <p style="text-align: right;">Olivier, Amnecy</p>
<p>n le 18/10/2006 à 16h49</p> <p>Jamais de photo sur un CV, c'est beaucoup mieux ! Rien de mieux qu'un entretien en tête à tête pour prouver que l'on est apte pour le job. Ça me casse ceux qui disent que ça ne changera rien. Au contraire chacun a à y gagner...</p> <p style="text-align: right;">Valentin, Londres</p>
<p>n le 18/10/2006 à 13h35</p> <p>Bonjour ! Non au CV anonyme ! L'employeur doit savoir qui il embauche et arrêtons de parler de discrimination ! Embauchons d'abord ceux qui ont envie de travailler et non ceux qui, une fois employés, se mettent en maladie ou font de l'absentéisme récurrent</p> <p style="text-align: right;">Patrick, Nice</p>
<p>n le 18/10/2006 à 13h33</p> <p>Le CV anonyme n'a aucune utilité, l'employeur aura toujours le choix au moment de l'entretien et le choix n'a pas à être justifié.</p> <p style="text-align: right;">Oliard, Montpellier</p>
<p>n le 18/10/2006 à 13h21</p> <p>Pas vraiment pour. Ça ne résout pas le problème mais le déplace ailleurs. Et que penser des discriminations envers les moins de 30 ans, les plus de 50, les trop petits, les trop grands, les laids, les blondes... ?</p> <p>L'idéal serait que les entreprises soient plus ouvertes d'esprits et se concentrent uniquement sur les compétences. Je préférerais que les efforts du gouvernement aillent dans ce sens plutôt que dans l'obligation du CV anonyme à des entreprises qui n'en voient pas l'utilité.</p> <p style="text-align: right;">Dr Watson Jr, Lyon</p>

a. Voici des expressions présentes dans les textes. Indiquez ce qu'elles signifient.

avoir son mot à dire	rester maître à bord	avoir à y gagner
-----------------------------	-----------------------------	-------------------------

<i>pour résumer en une seule expression être en droit d'exprimer son avis</i>	<i>être celui qui prend les décisions être du même avis</i>	<i>retirer un avantage arriver à ce résultat</i>
faire de l'absentéisme récurrent <i>travailler dans une ville et résider dans une autre ville salarié très souvent absent sans motif justifié</i>	avoir à être justifié <i>devoir être expliqué reconnaître comme juste</i>	ne pas voir l'utilité de <i>trouver quelque chose peu rentable ne pas reconnaître l'intérêt de quelqu'un</i>

b. Retrouvez cette idée exprimée dans le forum. Soulignez-la.

Quand ce sera le gouvernement celui qui payera les personnes que j'ai embauchées ...

c. Les mots ci-dessous se trouvent dans le texte mais en langue familière. Établissez les correspondances.

<i>l'argent</i>	<i>le travail</i>	<i>c'est gênant</i>

d. Qu'est-ce qu'ils en pensent ?

	<i>POUR</i>	<i>CONTRE</i>
Olivier		
Valentin		
Patrick		
Oliard		
Dr. Watson Jr.		

e. À partir de tous les textes, expliquez avec vos mots le sujet du forum « Le CV anonyme risque-t-il de le rester ? » (40 mots).

Corrigé

a. Voici des expressions présentes dans les textes. Indiquez ce qu'elles signifient.

voir son mot à dire <i>être en droit d'exprimer son avis</i>	rester maître à bord <i>être celui qui prend les décisions</i>	avoir à y gagner <i>retirer un avantage</i>
faire de l'absentéisme récurrent <i>salarié très souvent absent sans motif justifié</i>	avoir à être justifié <i>devoir être expliqué</i>	ne pas voir l'utilité de <i>trouver quelque chose peu rentable</i>

b. Retrouvez cette idée dans le texte. Soulignez-la

... le jour où l'état réglera le salaire de mes employés...

c. Les mots ci-dessous se trouvent dans le texte mais en langue familière. Établissez les correspondances.

<i>l'argent</i>	<i>le travail</i>	<i>c'est gênant</i>
les sous	le job	ça me casse

d. Qu'est-ce qu'ils pensent ?

	<i>POUR</i>	<i>CONTRE</i>	<i>JUSTIFICATION</i>
Olivier		X	« On a le droit de choisir qui on veut... »
Valentin	X		« Au contraire chacun a à y gagner... »
Patrick		X	« Non au CV anonyme !)
Oliard		X	« Le CV anonyme n'a aucune utilité, »
Dr. Watson Jr.		X	« Pas vraiment pour. »